

Municipalité de Saint-Valérien **Avis public du 27 mai 2020**

Les belles nouvelles de Saint-Valérien

Prochaine livraison de Moisson-Rimouski-Neigette

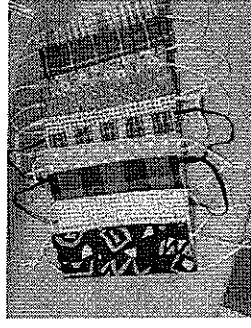
Tel que convenu avec le responsable de l'organisme Moisson Rimouski-Neigette, la prochaine livraison de l'aide alimentaire aura lieu mercredi le 17 juin 2020. Les livraisons aux domiciles auront lieu entre 10 :00 et 11 :00 et 14 :00 et 15 :00.

Aide alimentaire à Saint-Valérien : Bénévoles demandés

Si vous avez un peu de temps de disponible, mercredi le 17 juin, afin de collaborer à la préparation des paniers ou bien pour effectuer des livraisons, veuillez communiquer avec Diane Leclerc au (418) 736-5047 poste 107. **Votre aide sera grandement appréciée.**

Des masques de fabrication valérienoise

N'oubliez pas que Madame Nicole Marquis du Cercle de fermières de Saint-Valérien vous offre des masques magnifiques. Elle vend aussi des linges à vaisselle. **Prix des masques : 1 masque 10,00\$, deux masques 15,00\$**
Contact : Madame Nicole Marquis au 418-736-5555.
Courriel : Lamarquis.nicole@gmail.com



C'est ensemble que Ça va aller mieux.

Centre d'action bénévole Rimouski-Neigette

Le Centre d'action bénévole Rimouski-Neigette est à la recherche de bénévoles particulièrement pour de l'accompagnement et transport vers les services sociaux et de la santé. Si vous êtes intéressés et pour de plus amples informations, **veuillez communiquer avec madame Diane Leclerc au 418 736-5047 poste 107.**

Informations de la Municipalité

IMPORTANT: Propriétaires qui ont des boîtes à compostage

Nous demandons à tous les résidents demeurant à l'extérieur du périmètre urbain (village), qui ont des boîtes à compostage sur leur terrain, à l'exception des rangs 4 Est et Ouest, de communiquer avec madame Marie-Paule Cimon au 418 736-5047 poste 101. Ceci permettra à la municipalité d'évaluer la contribution réelle citoyenne au compostage et d'accroître les transferts gouvernementaux pour cette contribution à la protection de l'environnement.

De plus, au cours des prochaines semaines, des contenants de cuisine pour compost seront distribués aux résidents permanents des Rangs 5, 6, route Centrale et autres chemins publics actuellement non desservis par la cueillette des bacs bruns.

COLLECTE DES GROS REBUTS

N'oubliez pas, **LUNDI le 15 JUIN 2020**. Vos rebuts doivent **obligatoirement** être placés en bordure de la rue ou du chemin **au plus tard la veille au soir**. Si les rebuts sont déposés la fin de semaine précédente, ils devront être placés en dehors de l'emprise du chemin, de façon sécuritaire. **Tous les petits rebuts doivent être placés dans des contenants ou attachés ensemble, même s'ils sont placés dans une remorque.** Veuillez noter qu'il y aura qu'une seule collecte de gros rebuts en 2020.

CAMP DE JOUR

La Municipalité et la Corporation des Sports et Loisirs de Saint-Valérien vous informent qu'en fonction des contraintes imposées par le gouvernement concernant les camps de jour, **il n'y aura pas de camp de jour à Saint-Valérien cet été.** Nous sommes en attente d'une réponse officielle de la Ville de Rimouski pour savoir si vous pourrez inscrire vos jeunes à un camp de jour du service des loisirs de la Ville de Rimouski.

INDICE DE FEU EXTRÊME POUR LE TERRITOIRE DE LA MRC de RIMOUSKI-NEIGETTE (26 MAI 2020)

Suite à l'annonce de la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU), il est interdit de faire des feux à ciel ouvert en forêt ou à proximité pour toute la région du Bas-Saint-Laurent. La Municipalité n'émettra aucun permis de feux extérieurs, incluant les feux d'artifice, tant et aussi longtemps qu'il n'y aura pas un nouvel avis de la SOPFEU.

Annonces provinciales

Le déconfinement : dernière nouvelle du gouvernement et de la santé publique

Des rassemblements extérieurs permis:

- Maximum de 10 personnes.
- La distance de deux mètres doit être respectée.

Commerces

- Les commerces d'alimentation peuvent maintenant ouvrir les dimanches.
- Les centres commerciaux à l'extérieur de la région de Montréal pourront rouvrir le 1er juin.

Écoles et services de garde

- Les écoles primaires à l'extérieur de Montréal sont rouvertes (celles du grand Montréal resteront fermées jusqu'en septembre prochain).
- Les services de garde sont autorisés à rouvrir à l'extérieur de Montréal (ceux du grand Montréal rouvriront le 1^{er} juin).
- Les écoles secondaires seront fermées jusqu'en septembre prochain, minimalement.

Soins thérapeutiques (dès le 1^{er} juin): dentisterie, physiothérapie, ostéopathie, ergothérapie, chiropractie, massothérapie, psychologie, optométrie, acupuncture, naturopathie, homéopathie, travail social, thérapie conjugale et familiale, sexologie, nutrition, orthophonie et audiologie, podiatrie, médecine douce ou alternative, toilettage des animaux.

Soins esthétiques (dès le 1^{er} juin): salons de coiffure et barbiers, centres d'esthétique, entreprises de manucure et de pédicure, services d'épilation, soins de la peau et studios de tatouage et de perçage.

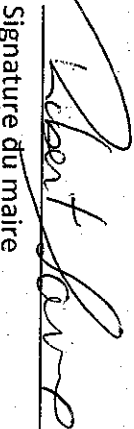
Toujours fermés (en date du 26 mai 2020)

- Les salles à manger des restaurants sont toujours fermées, mais les commandes pour emporter, les livraisons et les services à l'auto sont permis.
- Aussi fermés: circuits d'eau et bains dans les spas, gyms, arénas et autres salles de sports, les salles de spectacle, les cinémas et les commerces dans un centre d'achats ainsi que les terrains de camping.

Évolution de la situation du COVID-19 dans la région du Bas-Saint-Laurent

En date du 26 mai 2020, le Bas-Saint-Laurent dénombrait 47 cas confirmés d'infection à la COVID-19 dont 10 cas au sein de la MRC Rimouski-Neigette. Il est toujours très important de maintenir la distanciation sociale et le lavage des mains. Il est conseillé de porter un masque lorsque vous fréquentez un lieu public. Il est important de maintenir les mesures sanitaires avec l'ouverture graduelle de la région depuis le 18 mai.

Signature du maire



Date

26 mai 2020

Signature de la directrice générale



Date

26 mai 2020

Date : 27 mai 2020